

REPRISE D'ACTIVITÉ AU SIÈGE APRÈS UNE MISE EN SOMMEIL

OU

REPRISE DE L'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT APRÈS UNE LOCATION-GÉRANCE OU GÉRANCE-MANDAT

(le propriétaire de l'établissement l'exploite à nouveau)

Pièces justificatives

En cas d'exercice d'une activité réglementée pour le RCS

En fonction de l'activité, 1 copie ou 1 original de l'autorisation ou de la déclaration préalable 1 mise à jour.
En cas de signature du formulaire par une autre personne que le représentant légal
1 original du pouvoir nominatif signé par le représentant légal.